

## Résumé de la rencontre du comité de parents – Février 2012

- ✚ La cinquième rencontre du comité de parents 2011-2012 de la Commission scolaire des Phares (CSDP) a eu lieu le mardi 14 février à l'école du Mistral de Mont-Joli.
- ✚ Madame Mélanie Brière, agente de concertation et de liaison pour COSMOSS-Mitis (Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé Scolarisé et en Santé) qui existe depuis 2002 nous présente cette organisation. COSMOSS-Mitis est un regroupement volontaire de partenaires multisectoriels qui s'engagent à réaliser une démarche de collaboration et de partenariat dans le but d'améliorer le parcours des jeunes vivant en contexte de vulnérabilité. Les actions de COSMOSS visent tout jeune âgé de -9 mois à 30 ans. Il existe quatre comités de travail dont les fonctions sont déterminées par tranche d'âge et non par problématique et où siègent les différentes organisations directement concernées par les jeunes qu'elles desservent et qui proviennent tant du milieu de l'éducation, de la santé, du communautaire que de l'emploi ou des municipalités. COSMOSS-Mitis assure donc à l'ensemble des organismes et partenaires, l'appui et l'information qui favorisent la mise en place de mécanismes de concertation et de complémentarités de leurs actions auprès des jeunes.
- ✚ COSMOSS-Mitis et COSMOSS-Rimouski-Neigette seront invités à assister aux deux prochaines rencontres du comité de parents, car il est souhaité de part et d'autre qu'une meilleure collaboration existe entre les parents et les différents comités de COSMOSS.
- ✚ Retour sur les trois consultations  
Le calendrier scolaire - Année 2012-2013, les onze jours de congé communs pour le préscolaire et la politique linguistique ont tous été adoptés lors de la dernière séance du conseil des commissaires en février.
- ✚ Consultation sur les règles de passage 2012-2013 où le comité de parents suggère qu'il soit mentionné dans la politique que les parents soient impliqués dès le début du processus de réflexion quant au classement d'un élève surtout pour ceux en difficultés. Les objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2012-2014 sont acceptés tels que présentés par le comité de parents.
- ✚ Un dossier informatisé pour les élèves EHDA est à venir.
- ✚ Tous sont invités à s'inscrire au congrès de la Fédération des comités de parents en juin prochain et à assister à la conférence de Jasmin Roy sur l'intimidation le 22 février et également à la conférence de Pierre Lavoie le 29 mars.
- ✚ Il est fortement suggéré aux trésoriers des conseils d'établissement de toujours avoir une résolution pour l'acceptation des dépenses de leur comité.

- ✚ Les allocations pour les comités de parents resteront sensiblement les mêmes pour l'année 2012-2013 sauf pour Élisabeth-Turgeon, Langevin et une troisième école.
- ✚ Une discussion apportée par Madame Virginie Hébert concernant l'intégration de l'anglais en référence à une lettre qu'un regroupement de parents a écrite et qui est parue dans le journal amènera les délégués du comité de parents à discuter avec les membres de leur conseil d'établissement pour connaître leur avis et avoir ainsi le pouls de chaque école sur la question de l'anglais enrichi en 6<sup>e</sup> année.
- ✚ La politique alimentaire de la Commission scolaire des Phares permet-elle la vente de produit de l'érable pour une campagne de financement? En sachant que certaines écoles vendent du café et autres produits qui ne figurent pas dans la politique, on se pose la question.
- ✚ Prochaine rencontre, mardi 13 mars 2012, à 18 h 30 à l'école de l'Écho-des-Montagnes de Saint-Fabien.

Élisabeth Beaudoin, agente à l'information

CP 2011-2012

CSDP